

ÎLOT SAINT-PIERRE,

VOTRE FUTUR QUARTIER DE CŒUR DE VILLE *

2020, la phase « habitat » démarre !

Après la Maison de Santé, l'Îlot Saint-Pierre voit progressivement émerger un nouveau quartier innovant, grâce à la reconversion de friches urbaines dans le but de « reconstruire la ville sur elle-même ».

* Inscrit dans la Stratégie globale d'Aménagement Urbain (2015)

Cette année 2020 marque le lancement de la phase « habitat » par la création, à terme, de 150 logements et d'une résidence seniors.

Des déconstructions aux premiers logements, un quartier émerge

L'année 2018 lançait les opérations de requalification du quartier en entamant la déconstruction de plusieurs bâtiments partiellement désaffectés ainsi que la dépollution du site (anciens abattoirs, ateliers municipaux, ancienne caserne de pompiers et garage des ateliers dit « garage global », plus de 15 000 m² dépollués).

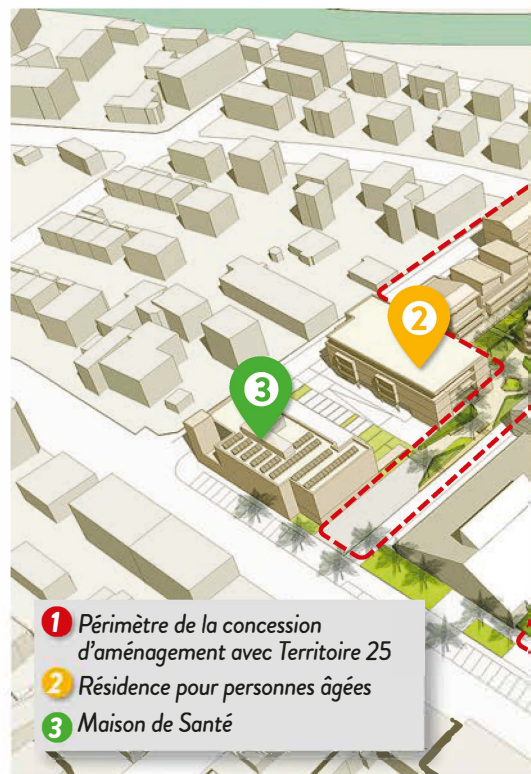
En 2019, la Maison de Santé Simone Veil était lancée et inaugurée en août de la même année. Cet équipement struc-

urant est considéré comme la tête de proue du futur quartier.

Cette année 2020 marque, quant à elle, le lancement des opérations immobilières privées, avec 150 logements (sous la houlette de Territoire 25, en charge de la concession d'aménagement, confiée par la Ville de Pontarlier en 2018), ainsi qu'une Résidence Seniors de 30 logements locatifs (sous maîtrise d'ouvrage du bailleur social Idéha).

Des logements et équipements pour faciliter le parcours résidentiel des Pontissaliens

L'objectif est de créer un nouveau quartier répondant aux exigences contemporaines en matière de qualité de vie en ville, d'attractivité des logements et de respect de l'environnement.



Qualité de vie urbaine

Les habitants évolueront au sein de ce quartier via une trame verte en cœur d'îlot réunissant parcours piétons, liaisons douces et espace de rencontre. Autrefois totalement minéralisé et imperméable, ce nouveau quartier

PAROLE D'ÉLU

© Alexis Baud



Didier CHAUVIN,

o

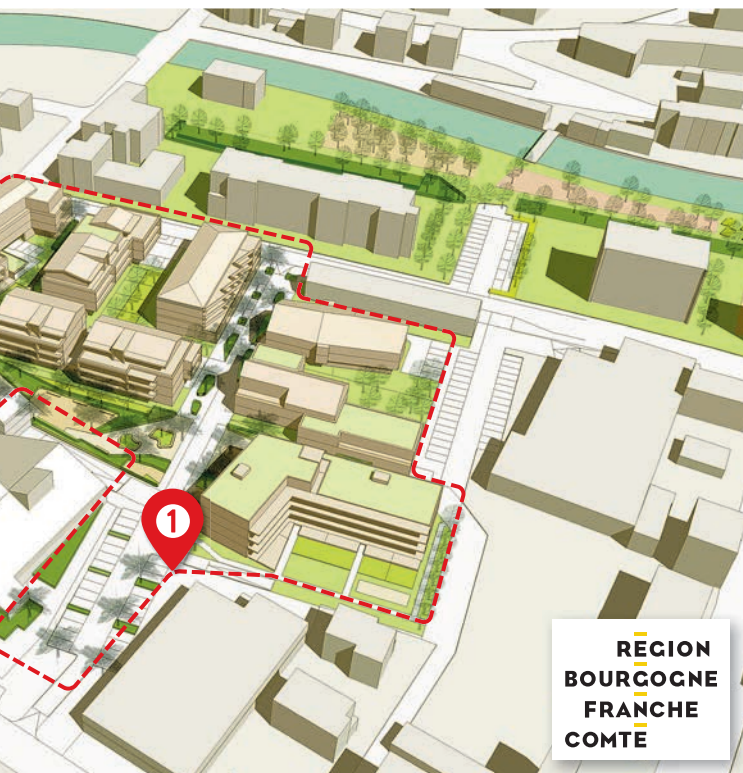
Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme

La phase « habitat » de l'Îlot Saint-Pierre avance selon le cahier des charges prévu et sera achevée dans les temps (sauf conséquences liées aux contraintes sanitaires actuelles). Ce projet de reconstruction de la ville sur elle-même se veut exemplaire, avec un traitement paysager spécifique et la recherche d'une qualité énergétique répondant à la norme RT 2012-20 %, qui signifie que les logements de ce quartier permettront la diminution de l'empreinte énergétique de 20% par rapport aux normes fixées par la loi. En complément, ce quartier sera relié

au réseau de chaleur de Pontarlier, système performant depuis 1989.

La troisième caractéristique de ce projet réside dans la part de logements dits « abordables » qui seront proposés à l'accession en propriété (- 20 % par rapport au prix du marché pontissalien) selon des critères à respecter (résidence principale, revente encadrée, conditions de ressources...).

Il est à noter qu'au début de l'année 2021, une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sera lancée pour le centre-ville de Pontarlier également.



© Territoire25 / AGE Architecture et Urbanisme - Atelier Guillaume Equilbey

PAROLE D'ÉLU

La Résidence Seniors proposera 30 logements du T2 au T3, en location uniquement, et accueillera nos aînés. Les appartements ont été entièrement pensés pour s'adapter au vieillissement (zéro seuil, douches et sanitaires accessibles, place prévue pour un lit médicalisé...) et répondent à la politique d'Etat qui vise au maintien des personnes à domicile. Grâce aux bouquets de services modulables à la convenance du résident (livraison de repas par exemple), mais également aux commerces de proximité, à la Maison de Santé toute proche, les personnes disposeront d'un environnement favorable à leur vie en résidence. En parallèle, le CCAS sera coordinateur d'animations thématiques à destination des



© Alexis Baud

Bénédicte HÉRARD,
Adjointe en charge des Solidarités et de l'Action sociale, Vice-Présidente du Centre communal d'action sociale

seniors pour développer le lien social et apporter un peu de douceur au fil des années.

À l'étude, ce modèle de résidence pourrait être dupliqué dans d'autres quartiers de Pontarlier, afin de permettre à chacun de ne pas être déraciné de son environnement.

intégrera la création d'espaces publics perméables et paysagés « verts » à hauteur de 50 % environ de l'emprise totale du projet.

Offre d'habitat variée

Afin de répondre aux différentes demandes de la population, la Ville de Pontarlier a souhaité que l'offre s'étende du T2 au T4, en location et en accession. Faciliter l'accès au logement ajoute à l'attractivité du quartier avec une répartition de 40 % de logements abordables, 20 % de logements locatifs publics et 40 % de logements privés.

Respect de l'environnement

Afin de répondre aux enjeux techniques et thermiques actuels, les bâtiments s'efforceront de dépasser le niveau de performance énergétique réglementaire. En parallèle, le quartier sera relié au Réseau de Chaleur de Pontarlier.

La création de logements traversants sera privilégiée pour profiter des meilleures expositions en termes de lumière naturelle et d'apports solaires passifs dans les pièces principales.

... Pour en savoir plus sur l'avancée de l'Ilot Saint-Pierre : www.ville-pontarlier.fr

LES DATES CLÉS

2018-2019 : déconstruction et dépollution du site

Septembre 2019 : livraison de la Maison de Santé Simone Veil

Été 2020 : Démarrage de 3 chantiers « habitat » (lots H1 et H8) et la Résidence Seniors

2021 : Démarrage de 4 autres chantiers « habitat » (lots H2, H3/H4, H5 et H6)

2022 : Démarrage du dernier chantier « habitat » (lot H7)

Fin 2021-2024 : Livraisons séquencées des projets et requalification des espaces publics

